



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE ATTRIBUEE
DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES
AUX PERSONNELS ENSEIGNANTS
- SESSION 2026 -**

PROCES-VERBAL

Le jury chargé d'examiner les candidat(e)s à l'attribution, aux personnels enseignants du premier et second degré relevant du ministre de l'Éducation nationale ainsi qu'aux maîtres contractuels et agréés à titre définitif ou bénéficiant d'un contrat ou d'un agrément provisoire des établissements privés sous contrat, d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires s'est réuni **le 5 juin 2026**.

Après avoir évalué les candidats, après en avoir délibéré, considérant que tout(e) candidat(e) ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur vingt points est déclaré(e) admis(e), il a établi la liste suivante pour les secteurs ouverts au titre de la session 2026 :

Secteur Arts - option : Cinéma et audiovisuel

Néant

Secteur Enseignement en langue étrangère - option Allemand

Néant

Secteur Arts - option : Théâtre

- BERNACHE-ASSOLANT Fanny
- DA COSTA Marie

Secteur Arts - option : Histoire de l'Art

- CHARVET Elisabeth

Secteur Français Langue Seconde

- CAZOTTES Amélie
- MEILLAUD Aurélie
- OUDART Maud

Secteur langues et cultures de l'Antiquité - option latin

- DUCHATEAU Véronique

Secteur Enseignement en langue étrangère - option Anglais

- BAZILIE Laura
- DAGOT Siloë
- THARAUD Sébastien

Fait à Limoges, le 5 Juin 2026

La Présidente du jury,
Sandrine MAUD